

Image not found or type unknown



Annulation du permis sans avoir reçus la notification

Par **Narted1**, le **02/07/2012** à **17:52**

Bonjour, venant d'apprendre par la gendarmerie que mon permis était invalide depuis plus d'un an, malgré mon étonnement j'ai évidemment donné celui-ci au gendarme. Je voulais savoir premièrement si mon droit de recours était toujours valable? Et deuxièmement si cela pouvait être contestable pour essayer d'annuler cette invalidation du permis? Merci d'avance pour vos réponses